

■ **AQUAMASS INSTITUT Saràl**, à Bulle, nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 29 novembre 2002. But: exploitation d'un institut de bien-être (massages, réflexologie, jacusi, sauna, bain-vapeur, infrarouge, etc.) dans le but d'une mise en forme et de relaxation. Capital social: CHF 20'000, entièrement libéré. Associées: Marie Wicky, de Schüpfheim, à Chailly-Montreux, pour une part sociale de CHF 15'000 et Evelyne Biloa, du Cameroun, à Prilly, pour une part sociale de CHF 5'000. Par contrat d'apport en nature du 29 novembre 2002, Marie Wicky et Evelyne Biloa font apport à la société d'une installation (baignoire à bulles, cabine infrarouge, bain à vapeur, table de réflexologie) pour le montant de CHF 22'143, accepté pour ce prix et imputé sur le capital social, le solde de CHF 2'143 étant une créance inscrite dans les livres de la société en faveur de Marie Wicky par CHF 1'607.25 et en faveur de Evelyne Biloa par CHF 535.75. Communications aux associés: lettre recommandée. Publications: FOSC. Gérantes: les associées Marie Wicky et Evelyne Biloa, avec signature individuelle. Adresse: place des Alpes 20, 1630 Bulle.

Journal no 647 du 09.12.2002
(00802552)